



CLUB DE L'ÉPAGNEUL DE SAINT-USUGE

Mairie - 71580 SAVIGNY EN REVERMONT

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire le dimanche 16 mars 2025

Salle des fêtes de Savigny-en-Revermont

DEROULEMENT DE LA JOURNÉE

9h30 Réception des participants

10h00 ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE (AGO)

• **Ordre du Jour :**

- Désignation des Commissaires aux Comptes.
- Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 17 mars 2024 publié dans le bulletin 2025.
- Rapport moral du Président.
- Rapport du Président Délégué à l'information – Vice-Président
- Rapport du Secrétaire.
- Rapport financier.
- Rapport des naissances 2024
- Questions diverses.

Modalités d'organisation :

L'entrée de la salle est réservée aux membres du Club à jour de leurs cotisations sous réserve des conditions d'ancienneté requises, il est possible de s'en acquitter sur place. Le début de l'Assemblée Générale Ordinaire est fixé à 10h.

Les questions diverses doivent être adressées au Président, par tous moyens, au plus tard le 1 mars 2024 afin d'avoir le temps de préparer les réponses.

Nous vous attendons nombreux.

Un vin d'honneur sera servi aux participants et invités. Les personnes qui souhaiteront participer au repas devront soit s'inscrire par PAYASSO ou retourner le bulletin d'inscription ci-dessous accompagné du règlement à l'ordre du CESU.

Apéritif offert par le Club à l'issue de la réunion

Pour s'inscrire : 3 solutions mais dans les 3 cas au plus tard pour le 3 mars 2025

- 1 - par PAY ASSO (voir page 47 du bulletin)
- 2 - Virement bancaire (voir page 47 du bulletin)
- 3 - Renvoyant le bulletin ci-dessous



4 - BULLETIN DE PARTICIPATION REPAS

A envoyer à : Sylvie DORIER - 43 rue Vigne Renard 71380 Châtenoy en Bresse

Monsieur / Madame..... participera au repas

Accompagné(e) depersonne(s)

Prix du repas (boisson non-comprise) : 22 € par personne

Ci-joint un chèque de € à l'ordre du " Club de l'Épagneul de Saint-Usuge "